



Direction des finances
Office du personnel

Münstergasse 45
3011 Bern
+41 31 633 43 36
info.pa@be.ch
www.be.ch/personal

Instruction

Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel

DTF non remaniées

du 1er janvier 2011 mise à jour le 1er janvier 2024

En vertu de l'article 35 de l'ordonnance sur le personnel (OPers, RSB 153.011.1), la description des fonctions-types (DTF) définit les fonctions figurant à l'annexe 1 de l'OPers. L'Office du personnel édicte la DTF en collaboration avec les directions, la chancellerie d'Etat et la direction administrative de la magistrature.

Berne, le 1^{er} janvier 2024

Office du personnel du canton de Berne
Le Chef d'office: André Matthey

Table des matières

Fonctions dirigeantes → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel scientifique et personnel spécialisé → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel d'administration → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Finances et controlling → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel administratif des écoles → supprimé.....	4
Officier(cière) de l'état civil → supprimé	4
Police → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées.....	4
Ecclésiastiques.....	4
Enseignement / Vulgarisation en agriculture et en économie familiale → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées.....	4
Personnel technique → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel artisan → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel d'hôtellerie → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées.....	4
Personnel d'entretien des routes → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel de conciergerie → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées	4
Personnel de l'agriculture → supprimé	4
Cheffe/Chef de projet de construction (de chaîne de DFT spécialistes) → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées.....	4
Informatique (conformément au modèle de rôles TIC).....	5
Informatique (anciennes fonctions).....	8
Experts et expertes / agents et agentes de taxation de l'intendance des impôts	13
Réviseurs et réviseuses	14
Personnel de bibliothèque	15
Inspecteurs et inspectrices scolaires	16
Traducteurs et traductrices / Terminologues	17
Magistrature.....	18
Exécution judiciaire	19
Corps médical.....	21
Personnel soignant.....	22
Soins aux animaux	23
Psychologues / Conseillers et conseillères d'éducation	24
Assistants sociaux et assistantes sociales	26
Educateurs spécialisés et éducatrices spécialisées	27
Personnel de crèche-garderie	28
Personnel techno-dentaire	29
Corps enseignant universitaire	30
Corps enseignant Haute Ecole Spécialisée	32
Corps enseignant Haute Ecole Pédagogique (HEP).....	34
Ecole technique – Haute Ecole Spécialisée Bois Bienne	35
Personnel de laboratoire	37
Experts et expertes de la circulation	38

Personnel de la sylviculture	39
Personnel du service de la promotion de la nature	40
Personnel de l'inspection de la chasse	41
Personnel de l'inspection de la pêche	42
Chef(fe)s de projet	43
Spécialistes	44

Fonctions dirigeantes → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel scientifique et personnel spécialisé → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel d'administration → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Finances et controlling → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel administratif des écoles → supprimé

Officier(cière) de l'état civil → supprimé

Police → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Ecclésiastiques → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Enseignement / Vulgarisation en agriculture et en économie familiale → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel technique → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel artisan → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel d'hôtellerie → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel d'entretien des routes → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel de conciergerie → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Personnel de l'agriculture → supprimé

Cheffe/Chef de projet de construction (de chaîne de DFT spécialistes) → Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel : actualisées

Informatique (conformément au modèle de rôles TIC¹)

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
23	Architecte TIC I	Planification et conception des architectures (matériel, logiciels, systèmes d'information et réseau de communication) de plusieurs applications de groupe ou spécialisées incluant des tâches cantonales et l'utilisation de données personnelles, compte tenu de critères de rentabilité, de qualité et de faisabilité. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3639
23	Spécialiste TIC I	Tâches extrêmement exigeantes de management TIC et d'état-major pour des questions TIC au niveau du groupe. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3642
23	Spécialiste de la sécurité TIC I	Conduite et développement stratégique du système intégral de gestion de la sécurité du canton. Responsabilité, en tant que délégué(e) cantonal(e) à la sécurité informatique du canton, de la stratégie de sécurité de l'information de l'administration cantonale. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3649
22	Gestionnaire de services I	Stratégie et conception de services TIC d'une très grande complexité, notamment dans le domaine des services TIC de base, des applications de groupe et des applications spécialisées extrêmement complexes. Conduite d'activités relevant des phases d'exploitation, de transition et d'amélioration continue des services TIC. Planification stratégique des services TIC. Détermination des exigences du métier et mise en évidence des possibilités futures. Elaboration de plans d'action sophistiqués pour le développement à long terme et le remplacement de services TIC. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3656
22	Architecte TIC II	Planification et conception d'architectures (matériel, logiciels, systèmes d'information et réseau de communication) d'applications interdirectionnelles, compte tenu de critères de rentabilité, de qualité et de faisabilité. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3640
22	Chef(fe) de projet I	Conduite régulière de projets TIC de grande envergure assortie de la responsabilité des coûts, de la qualité et des délais. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3646
22	Spécialiste TIC II	Gestion complète de tâches de management TIC complexes, généralement au niveau des Directions. Conseil et assistance sur des solutions TIC en ce qui concerne l'analyse, la définition des objectifs, le développement conceptuel et la mise en œuvre. Soutien de décideurs/décideuses et d'organes de décision dans le cadre de projets TIC, sur les questions de rentabilité (coûts et ressources de personnel), qualité, délais et risques. Pilotage de projets TIC. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3643
22	Spécialiste de la sécurité TIC II	Définition de consignes et de méthodes ainsi qu'élaboration d'outils de gestion de la sécurité de l'information au niveau cantonal. Spécialiste de questions très complexes dans le domaine de la sécurité de l'information. Développement de stratégies y relatives. Conseil et assistance aux responsables de la sécurité informatique des Directions sur toutes les questions de sécurité de l'information pour les services TIC revêtant une grande complexité. Diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3650
21	Gestionnaire de services II	Gestion de services TIC principalement d'une grande complexité. Forte proportion de tâches de stratégie et de conception des services. Conduite d'activités relevant des phases d'exploitation, de transition et d'amélioration continue des services TIC. Elaboration de plans d'action pour le développement à moyen terme de services TIC. Elaboration de spécifications complexes. Assistance de spécialistes ou importante tâche auxiliaire par exemple dans le domaine de l'architecture ou de la sécurité TIC. En règle	3657

¹ S'applique à partir du 1^{er} janvier 2021 dans les unités qui ont mis en œuvre le modèle de rôles TIC.

		générale, diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	
21	Architecte TIC III	Planification et conception des architectures (matériel, logiciels, systèmes d'information et réseau de communication) d'applications internes de Directions ou portant sur un domaine d'activité limité, compte tenu de critères de rentabilité, de qualité et de faisabilité. Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3641
21	Chef(fe) de projet II	Conduite régulière de projets TIC de moyenne envergure assortie de la responsabilité des coûts, de la qualité et des délais, ou conduite de projets de grande envergure ne présentant pas de risques majeurs. Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3647
21	Spécialiste TIC III	Gestion de tâches dans des domaines très spécialisés du management TIC. Exemples : responsable-qualité de projet ou gestionnaire de processus. En règle générale diplôme d'une haute école spécialisée ou titre universitaire.	3644
21	Spécialiste de la sécurité TIC III	Spécialiste de questions complexes dans le domaine de la sécurité de l'information. Développement de stratégies y relatives. Conseil et assistance aux responsables de la sécurité informatique des Directions ou des offices sur toutes les questions de sécurité de l'information pour les services TIC. Mise en œuvre et contrôle par audit des mesures de protection TIC nécessaires. Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3651
20	Gestionnaire de services III	Gestion autonome de services TIC d'une complexité élevée à moyenne dans toutes les phases de leur cycle de vie (Stratégie, Conception, Exploitation, Transition et Amélioration continue). Réalisation d'analyses opérationnelles. Elaboration de spécifications. Vérification de plans d'action. Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3658
20	Chef(fe) de projet III	Conduite régulière de projets TIC de faible envergure assortie de la responsabilité des coûts, de la qualité et des délais, ou conduite de projets de moyenne envergure ne présentant pas de risques majeurs. Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3648
20	Spécialiste TIC IV	Gestion autonome de tâches de management TIC. Responsabilité de la planification et de l'exécution autonomes des tâches. Exemples : gestionnaire du catalogue des services, gestionnaire de portefeuille de projets TIC, gestionnaire de portefeuille de services ou gestionnaire des services TIC de base. Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3645
19	Gestionnaire de services IV	Gestion autonome de services TIC plus ou moins complexes, principalement dans les phases de leur cycle de vie Exploitation (p. ex. gestion des problèmes et gestion des accès) et Transition (p. ex. gestion des changements, gestion des versions et tests). Formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3659
18	Gestionnaire de services V	Collaboration à la gestion de services TIC plus ou moins complexes dans les phases de leur cycle de vie Exploitation (p. ex. gestion des problèmes et gestion des accès) et Transition (p. ex. gestion des changements, gestion des versions et tests). En règle générale formation en haute école spécialisée ou brevet fédéral.	3660
17	Assistant(e) TIC I	Gestionnaire de premier niveau I : comme gestionnaire de premier niveau II. Travail en autonomie et assistance d'autres gestionnaires de premier niveau. Initiation d'autres gestionnaires de premier niveau aux systèmes. OU Assistant(e) de terrain I : comme assistant(e) de terrain II. Identification et résolution de problèmes. Structuration et coordination de l'exécution de larges éventails de tâches dans le support sur site ou exécution autonome de larges éventails de tâches. OU Gestionnaire de second niveau I. Résolution autonome d'incidents et réponse à des demandes d'informations en collaboration avec les gestionnaires de service et les fournisseurs.	3652
16	Assistant(e) TIC II	Gestionnaire de premier niveau II : comme gestionnaire de premier niveau III. Connaissance de pratiquement tous les cas de	3653

		support et réalisation de tâches en autonomie. Aptitude à résoudre les incidents souvent lors du premier contact (fort taux de résolution directe). OU Assistant(e) de terrain II : comme assistant(e) de terrain III. Résolution sur site de problèmes simples et très délimités. OU Gestionnaire de second niveau II : réception et traitement des incidents, des commandes et des demandes d'informations que le premier niveau d'assistance ou le support sur site n'a pas pu régler.	
15	Assistant(e) TIC III	Gestionnaire de premier niveau III : réception et traitement des dérangements, des commandes et des demandes d'informations (gestion des incidents et exécution des requêtes). Opérations de saisie dans les systèmes (utilisateurs/trices, droits d'accès, commandes de matériel/logiciel). OU Assistant(e) de terrain III : livraison et installation d'appareils, et vérification de leurs fonctions sur site. Résolution d'incidents sur site. Exécution de missions concrètes.	3654
14	Assistant(e) TIC IV	Gestionnaire de premier niveau IV : réception et traitement des dérangements courants, des commandes et des demandes d'informations (gestion des incidents et exécution des requêtes). OU Collaboration à la livraison et à l'installation d'appareils ainsi qu'à la vérification de leurs fonctions sur site. Résolution d'incidents sur site.	3655

Informatique (anciennes fonctions²)

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
23	Informaticien(ne) I	<p>Architecte TIC I (code de fonction individuel 700) Planifier et concevoir des architectures (matériels, logiciels, systèmes d'information, réseaux de communication) selon des critères de rentabilité, de qualité et d'exploitabilité, pour des systèmes transversaux interdirectionnels.</p> <p>OU Architecte business (code de fonction individuel 702) Conseiller et aider l'organisation dans les domaines de la stratégie, de l'organisation, de l'utilisation des ressources, de la gestion de projet et de la gestion d'entreprise.</p>	3565
22	Informaticien(ne) II	<p>Architecte TIC II (code de fonction individuel 704) Planifier et concevoir des architectures (matériels, logiciels, systèmes d'information, réseaux de communication) selon des critères de rentabilité, de qualité et d'exploitabilité, en règle générale pour des systèmes internes aux Directions.</p> <p>OU Conseiller/ère TIC (code de fonction individuel 706) Conseiller et contribuer au développement de solutions TIC dans le cadre de l'analyse, de la définition des objectifs, du développement du concept et de sa réalisation.</p> <p>OU Contrôleur/euse TIC (code de fonction individuel 708) Assister les organes de décision dans les projets informatiques sur les questions de rentabilité, de qualité et de ressources. Évaluer les facteurs critiques de réussite des applications informatiques pour atteindre les objectifs de l'entreprise.</p> <p>OU Planificateur/trice TIC (code de fonction individuel 710) Planificateur/trice CC. Planifier et évaluer les matériels, les logiciels et les composants de communication. Surveiller les moyens mis en œuvre par rapport aux performances requises ainsi qu'à une disponibilité, une capacité et une qualité optimales. Planifier, organiser et appliquer une politique et des processus de continuité du service.</p> <p>OU Informaticien/ne de gestion I (code de fonction individuel 712) Concevoir, réaliser, exploiter et assurer la maintenance des applications interdirectionnelles stratégiques sous l'aspect de leur rentabilité et de leurs fonctionnalités.</p> <p>OU Chef/fe de projet TIC I (code de fonction individuel 714) Diriger des projets globaux, des projet TIC individuels ou d'importants projets partiels conformément à Hermes. Garantir les prestations attendues en termes de coûts, de qualité et de délais.</p> <p>OU Chargé/e de la sécurité TIC (code de fonction individuel 716) Conseiller et assister sur les questions concernant la sûreté de l'information. Évaluer les risques dans le domaine des TIC. Proposer et appliquer des mesures de sécurité, et contrôler le respect de ces mesures.</p>	3566
21	Informaticien(ne) III	<p>Formateur/trice TIC I (code de fonction individuel 718) Planifier, organiser, préparer, exécuter et évaluer les mesures de formation et les apprentissages dans les domaines de l'organisation ainsi que de la méthodologie et des technologies de l'information et de la communication (niveau de spécialisation élevé).</p> <p>OU Réviseur/euse TIC I (code de fonction individuel 720) Auditeur/trice TIC I. Contrôler les systèmes d'information et de communication existants ou en développement, interdirectionnels ou de grande envergure. Surveiller la régularité et la sécurité des applications et des infrastructures TIC avec un savoir-faire informatique approfondi.</p> <p>OU Ingénieur/e business (code de fonction individuel 722) Concevoir des processus d'entreprise et des structures organisationnelles selon des principes de gestion d'entreprise. Créer des</p>	3567

² Dans les unités qui n'ont pas encore mis en œuvre le modèle de rôles TIC, il faut continuer d'utiliser les anciennes désignations des fonctions et les codes de fonction individuels.

		<p>solutions conceptuelles pour résoudre des problèmes fonctionnels ou de gestion d'entreprise.</p> <p>OU Analyste business (code de fonction individuel 724) Elaborer des solutions organisationnelles spécifiques. Gérer des problèmes d'organisation et particulièrement l'organisation fonctionnelle des flux et des tâches.</p> <p>OU Ingénieur/e logiciel (code de fonction individuel 726) Spécifier, concevoir, développer et introduire des logiciels. Réaliser des algorithmes complexes, par exemple pour des processus parallèles ou répartis dans des systèmes à durée critique.</p> <p>OU Informaticien/ne de gestion II (code de fonction individuel 728) Concevoir, réaliser, exploiter et assurer la maintenance des applications informatiques sous l'aspect de leur rentabilité et de leurs fonctionnalités.</p> <p>OU Manager des services TIC (code de fonction individuel 730) Elaborer et appliquer la politique et les processus du management des niveaux de services (SLM/Service-Level-Management). Introduire et assurer la gestion des normes, des méthodes et des outils nécessaires. Elaborer et mettre en œuvre les processus, les normes, les méthodes et les outils de la disponibilité et de la gestion des performances.</p> <p>OU Administrateur/trice base de données (code de fonction individuel 732) Planifier et traiter toutes les tâches de mise en œuvre et d'exploitation de bases de données, élaborer et réaliser des concepts techniques système, implémenter, assurer la maintenance, surveiller et réparer les bases de données réparties sur différentes plates-formes.</p>	
20	Informaticien(ne) IV	<p>Spécialiste réseau (code de fonction individuel 734) Garantir une infrastructure de réseau performante et économique avec des technologies modernes et adaptées aux besoins de l'entreprise.</p> <p>OU Télématicien(ne) (code de fonction individuel 736) Architecte de réseau. Planifier et implémenter des équipements de télécommunication et en assurer le bon fonctionnement.</p> <p>OU Administrateur/trice de l'exploitation TIC I (code de fonction individuel 738) Planifier, préparer et surveiller la production de manière autonome, à l'aide d'outils de planification, de pilotage et de surveillance, pour des systèmes transversaux interdirectionnels stratégiques.</p> <p>OU Administrateur/trice réseau I (code de fonction individuel 740) Gérer de manière autonome des réseaux et des services de communication de très grandes envergure et complexité. Garantir la performance des réseaux de communication et mettre en place des mesures en cas de panne.</p> <p>OU Administrateur/trice système TIC I (code de fonction individuel 742) Planifier, concevoir et exploiter de manière autonome des services TI pour l'exploitation opérationnelle. Piloter, surveiller et assurer le fonctionnement de systèmes de traitement des données, de réseaux et de serveurs.</p> <p>OU Ingénieur/e système I (code de fonction individuel 744) Planifier, acquérir ou mettre en service, tester et réceptionner des plates-formes (matériels et logiciels) interdirectionnelles ou de grande envergure pour l'exploitation de systèmes TIC. Définir les exigences de l'entreprise.</p> <p>OU Développeur/euse d'applications I (code de fonction individuel 746) Développer des applications et des interfaces complexes. Exécuter des activités analytiques et toutes les tâches en relation avec le développement de logiciels. Appliquer les exigences techniques et spécifiques à l'entreprise dans des solutions informatiques.</p> <p>OU Chef/fe de projet TIC II (code de fonction individuel 748) Diriger des projets TIC individuels ou des projets partiels conformément à Hermes. Garantir les prestations attendues en termes</p>	3568

		<p>de coûts, de qualité et de délais. OU Réviseur/euse TIC II (code de fonction individuel 750) Auditeur/trice TIC II. Contrôler les systèmes d'information et de communication existants ou en développement qui sont internes aux Directions ou de petite envergure. Surveiller la régularité et la sécurité des applications et des infrastructures TIC. OU Manager des changements TIC (code de fonction individuel 752) Définir et mettre en place des mesures dans le domaine de la gestion et des processus de configuration/changement/mise à jour. Introduire et actualiser les méthodes, normes, systèmes et outils nécessaires.</p>	
19	Informaticien(ne) V	<p>Administrateur/trice système TIC II (code de fonction individuel 796) Planifier, concevoir et exploiter de manière largement autonome des services TI pour l'exploitation opérationnelle. Piloter, surveiller et assurer le bon fonctionnement de systèmes de traitement des données, de réseaux et de serveurs. OU Ingénieur/e système II (code de fonction individuel 798) Planifier, acquérir ou mettre en service, tester et réceptionner des plates-formes (matériels et logiciels) pour l'exploitation de systèmes TIC de moins grande envergure. Définir les exigences de l'entreprise. Webmestre I (code de fonction individuel 754) Planifier, préparer, assister et élaborer l'infrastructure technique pour des présentations Web de grande envergure. Planifier et réaliser des présentations et des solutions Web.</p>	3569
18	Informaticien(ne) VI	<p>Formateur/trice TIC II (code de fonction individuel 756) Planifier, organiser et préparer des mesures de formation dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (exigences moyennes et élevées). OU Administrateur/trice réseau II (code de fonction individuel 758) Gérer de manière autonome des réseaux et des services de communication de grande envergure. Garantir le bon fonctionnement des réseaux de communication et mettre en place des mesures en cas de panne. OU Développeur/euse d'applications II (code de fonction individuel 800) Développer des applications et des scripts moins complexes. Exécuter des activités analytiques et toutes les tâches en relation avec le développement de logiciels. Appliquer les exigences techniques et propres à l'entreprise dans des solutions informatiques. OU Assistant/e utilisateurs TIC I (code de fonction individuel 760) Assister, aider et informer les utilisateurs pour résoudre des problèmes en relation avec le traitement de l'information sur des systèmes transversaux interdirectionnels. OU Assistant/e TIC I (code de fonction individuel 762) Installer et assurer le suivi et la maintenance de systèmes de postes de travail, de serveurs et de réseaux locaux (LAN) de manière autonome. Remédier aux erreurs ; conseiller, informer et assister les utilisateurs en cas de problème. OU Technicien/ne TIC I (code de fonction individuel 764) Evaluer, installer et assurer la maintenance de systèmes de postes de travail et de serveurs (matériels, logiciels et réseaux locaux) dans le domaine du traitement individuel des informations. OU Administrateur/trice de l'exploitation TIC II (code de fonction individuel 766) Planifier, préparer et surveiller de manière autonome la production à l'aide d'outils de planification, de pilotage et de surveillance pour des applications stratégiques spécialisées.</p>	3570
17	Informaticien(ne) VII	<p>Assistant/e utilisateurs TIC II (code de fonction individuel 768) Assister, aider et informer les utilisateurs pour résoudre des problèmes en relation avec le traitement de l'information sur des systèmes internes aux Directions.</p>	3571

		<p>OU Administrateur/trice de l'exploitation TIC III (code de fonction individuel 770) Participer à la planification, à la préparation et à la surveillance de la production à l'aide d'outils de planification, de pilotage et de surveillance pour des applications stratégiques spécialisées.</p> <p>OU Contrôleur/euse système TIC (code de fonction individuel 772) Manipuler, piloter et surveiller les systèmes TIC. Effectuer tous les processus et procédures opérationnels. Garantir que tous les services et infrastructures TIC sont exploités conformément aux accords de niveaux de services (SLA).</p>	
16	Informaticien(ne) VIII	<p>Assistant/e utilisateurs TIC III (code de fonction individuel 774) Assister, aider et informer les utilisateurs pour résoudre des problèmes en relation avec le traitement de l'information sur des systèmes d'unités administratives.</p> <p>OU Collaborateur/trice de service d'assistance I (code de fonction individuel 776) Réceptionner des questions complexes et des annonces d'incidents de toute nature. Développer des solutions en collaboration avec les fournisseurs, les Directions et la Chancellerie d'Etat. Informer et assister les utilisateurs en cas de défaillance de fonctionnement. Résoudre en première instance les incidents simples ou transmettre aux utilisateurs les annonces de panne et autres messages concernant l'exploitation (second niveau).</p> <p>OU Assistant/e TIC II (code de fonction individuel 778) Installer et assurer le suivi et la maintenance des systèmes de postes de travail de manière autonome. Remédier aux erreurs ; conseiller, informer et assister les utilisateurs en cas de problème.</p> <p>OU Administrateur/trice réseau III (code de fonction individuel 780) Collaborer à la gestion des réseaux et des services de communication ou gérer de manière autonome des réseaux de moyenne envergure. Garantir le bon fonctionnement des réseaux de communication et mettre en place des mesures en cas d'incident.</p> <p>OU Administrateur/trice système TIC III (code de fonction individuel 782) Collaborer à la planification, à la mise en place et à l'exploitation de services TI pour l'exploitation opérationnelle. Piloter, surveiller et assurer le bon fonctionnement de systèmes de traitement des données, de réseaux et de serveurs.</p> <p>OU Technicien/ne TIC II (code de fonction individuel 784) Evaluer, installer et assurer la maintenance de l'infrastructure de postes de travail (matériels, imprimantes locales et périphériques) dans le domaine du traitement individuel de l'information.</p> <p>Webmestre II (code de fonction individuel 802) Planifier, préparer, assister et élaborer l'infrastructure technique pour des présentations Web moins développées ou participer aux présentations Web de grande envergure. Planifier et réaliser des présentations et des solutions Web.</p>	3572
15	Informaticien(ne) IX	<p>Collaborateur/trice de service d'assistance II (code de fonction individuel 786) Réceptionner des questions et des annonces d'incidents complexes de toute nature. Informer et assister les utilisateurs en cas de défaillance de fonctionnement. Résoudre en première instance les incidents simples ou transmettre aux utilisateurs les annonces de panne et autres messages concernant l'exploitation (premier et second niveaux).</p> <p>OU Opérateur/trice TIC I (code de fonction individuel 788) Commander et surveiller les dispositifs complexes d'un système de traitement de données ou de sous-systèmes (systèmes d'impression, routage des données, systèmes d'archivage).</p>	3573
14	Informaticien(ne) X	<p>Collaborateur/trice de service d'assistance III (code de fonction individuel 790) Réceptionner des questions et des annonces d'incidents simples de toute nature. Résoudre en première instance les incidents simples ou transmettre aux utilisateurs les annonces de panne et</p>	3574

Descriptions des fonctions-types de l'ordonnance sur le personnel
DTF non remaniées

		<p>autres messages concernant l'exploitation (premier niveau). OU Assistant/e TIC III (code de fonction individuel 792) Collaborer à l'installation, au suivi et à la maintenance des infrastructures des postes de travail. Remédier aux erreurs, conseiller, informer et assister les utilisateurs en cas de problème. OU Opérateur/trice TIC II (code de fonction individuel 794) Commander et surveiller les dispositifs simples d'un système de traitement de données ou de sous-systèmes (systèmes d'impression, routage des données, systèmes d'archivage).</p>	
--	--	--	--

Experts et expertes / agents et agentes de taxation de l'intendance des impôts

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
23	Expert(e) fiscal(e) en chef	Organisation du contrôle technique des opérations de taxation, encadrement technique des experts/tes fiscaux/ales au sein de groupes de travail, organisation de la formation et du perfectionnement professionnels. Assistance des experts/tes fiscaux/ales, collaboration technique à la procédure législative.	3141
23	Expert(e) fiscal(e) I	Traitement des taxations particulièrement complexes auprès des autorités de taxation dans le domaine des personnes physiques et morales.	3142
23	Chef(fe) d'une équipe d'experts(tes) fiscaux/ales	Direction d'une équipe d'experts/tes travaillant auprès des autorités de taxation dans le domaine des personnes physiques, des personnes morales ou des évaluations officielles.	3143
22	Chef(fe) d'une équipe d'experts(tes) fiscaux/ales spécialisés	Chef(fe) d'une équipe d'experts/tes fiscaux/ales spécialisés dans l'impôt sur les gains de fortune et les évaluations officielles ou spécialisés dans les évaluations officielles et assumant des fonctions supplémentaires (commission d'estimation des lettres de rente).	3157
22	Expert(e) fiscal(e) II	Taxations impliquant l'étude de la comptabilité de travailleurs indépendants et de sociétés de capitaux.	3169
21	Expert(e) fiscal(e) spécialisé(e) I	Taxations impliquant l'étude de comptabilités de sociétés réalisant des gains immobiliers commerciaux, taxations dans le domaine des évaluations officielles, taxations en procédure de réclamation et encadrement technique de collaborateurs/trices externes, expertises pour d'autres sections .	3182
20	Expert(e) fiscal(e) spécialisé(e) II	Taxations impliquant l'étude de la comptabilité d'associations, de fondations, d'entreprises de l'économie laitière.	3211
18	Chef(fe) d'équipe d'agents(tes) de taxation I	Direction d'une équipe d'agents/tes de taxation.	3286
16	Chef(fe) d'une équipe d'agent(e)s de taxation II	Direction d'une équipe d'agents/tes de taxation ou de collaborateurs/trices spécialisés.	3349
15	Agent(e) de taxation I	Taxation des personnes physiques salariées (taxation du revenu et de la fortune, impôt sur les gains de fortune, taxe des successions et donations et détermination des impôts supplémentaires), exécution des procédures de réclamation, de la procédure de partage intercommunal et intercantonal de l'impôt. Suppléance du chef ou de la cheffe d'équipe.	3370
14	Agent(e) de taxation II	Taxation des personnes physiques salariées (taxation de l'impôt sur les gains de fortune, taxe des successions et donations et détermination des impôts supplémentaires). Traitement de dossiers dans les domaines de la remise d'impôts ou de l'impôt anticipé requérant des connaissances techniques particulièrement pointues. Exécution de procédures de réclamation.	3399
12	Agent(e) de taxation III	Taxation simple des personnes physiques salariées. Taxation de l'impôt sur les gains de fortune, taxe des successions et donations et détermination des impôts supplémentaires. Traitement de dossiers dans les domaines de la remise d'impôts ou de l'impôt anticipé.	3443

Réviseurs et réviseuses

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
24	Réviseur(euse) en chef	Direction fonctionnelle et hiérarchique d'un groupe de révision. Responsabilité fonctionnelle des vérifications et des comptes rendus. Organisation et surveillance de vérifications de grande ampleur concernant la régularité de la comptabilité et de la reddition des comptes, la légalité, l'emploi économe des moyens et la rentabilité de la gestion financière des unités comptables. Importantes tâches de coordination entre les Directions et le Contrôle des finances. Assistance du chef ou de la cheffe de l'audit interne et du ou de la responsable de la vérification des comptes annuels. Formation spécialisée de niveau supérieur dans le domaine des finances et de la comptabilité ou en matière de révision, assortie d'une expérience professionnelle de plusieurs années à un poste qualifié.	3186
22	Réviseur/réviseuse de Direction/de secteur spécialisé I	Direction fonctionnelle d'une équipe de contrôle et responsabilité des vérifications et des comptes rendus d'un vaste secteur (Direction dotée d'une structure vaste et complexe et/ou unité administrative très grande et complexe). Organisation et surveillance des vérifications dans le secteur contrôlé comme réviseur/réviseuse en chef, mais avec davantage d'autonomie. Vérification de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Contrôle de l'utilisation des subventions cantonales et direction de mandats de contrôle réalisés en tant que service de révision auprès d'organisations pour autant qu'un intérêt public prépondérant les justifie (mandats de contrôle spécial).	3623
21	Réviseur/réviseuse de Direction/de secteur spécialisé II	Direction fonctionnelle d'une équipe de contrôle et responsabilité des vérifications et des comptes rendus d'un secteur de moyenne importance (Direction, grande unité administrative). Organisation et surveillance des vérifications dans le secteur contrôlé. Planification, direction et réalisation autonomes de contrôles comme réviseur/réviseuse de Direction I.	3624
20	Réviseur(euse) I	Réalisation de contrôles selon des critères de risque conformément à la loi cantonale sur le Contrôle des finances et aux principes de révision reconnus. Elaboration de la documentation relative aux révisions et de rapports de révision.	3248
19	Réviseur(euse) II	Comme réviseur/réviseuse I (20), mais sur les instructions et sous la direction et la surveillance du supérieur ou de la supérieure hiérarchique.	3280

Personnel de bibliothèque

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
21	Directeur(trice) de bibliothèque	Bibliothécaire spécialiste chargé(e) de la direction d'une grande bibliothèque (bibliothèque de faculté). Direction et formation du personnel de la bibliothèque. En règle générale, autonomie dans le choix des ouvrages. Diplôme universitaire + MAS en archivistique, bibliothéconomie ou sciences de l'information.	3198
19	Bibliothécaire spécialiste	Responsabilité de l'acquisition des moyens didactiques et participation à la planification de l'extension du fonds ainsi qu'à son exploitation (indexation et classification) ; formation poussée au niveau des cours de didactique ; en règle générale, diplôme universitaire + MAS en archivistique, bibliothéconomie ou sciences de l'information.	3234
16	Spécialiste I + D	Travail conceptuel de planification et de projet dans le domaine de l'information et de la documentation. Acquisition, mise à disposition, gestion et archivage de moyens didactiques physiques et électroniques (y compris la gestion des licences et des accès). Tâches de bibliothécaire système. Gestion de banques d'informations. Elaboration et rédaction de moyens didactiques complexes. Prestations de conseils spécialisés aux utilisateurs et utilisatrices. Formation (y compris la préparation du matériel de cours) et support du personnel I+D ainsi que des stagiaires. Eventuellement, responsabilité de direction d'une petite équipe. En règle générale, diplôme de spécialiste I+D d'une haute école spécialisée ou formation équivalente.	3711
16	Responsable de bibliothèque I	Direction d'une bibliothèque (spécialisée). Organisation, surveillance du personnel subordonné, responsabilité de la formation des apprenti-e-s et des stagiaires, traitement des moyens didactiques (acquisition, catalogage), formation au système de la bibliothèque (y compris préparation de supports de cours) ; responsabilité financière (budget, contrôle des factures et des crédits, tenue de caisse). Diplôme de spécialiste I+D d'une haute école spécialisée.	3323
14	Responsable de bibliothèque II	Comme responsable de bibliothèque I (16), mais sans personnel subordonné. Formation professionnelle d'agent/e en information documentaire.	3379
13	Bibliothécaire	Gestion des moyens didactiques (acquisition des moyens et contrôle des factures, catalogage formel, gestion des périodiques) ; service-utilisateurs : prêt aux usagers, prêt interbibliothèques, renseignements, formation des utilisateurs ; conseils sur l'utilisation des moyens didactiques, visites guidées ; formation des apprenti-e-s et des stagiaires. Formation professionnelle d'agent/e en information documentaire.	3405
10	Employé(e) de bibliothèque	Service-utilisateurs : tâches standard de prêt, tâches de routine concernant l'acquisition des moyens didactiques et la gestion des périodiques, magasin de moyens didactiques, remise en état des moyens didactiques. En règle générale, pas de formation de bibliothécaire.	3464

Inspecteurs et inspectrices scolaires

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
24	Inspecteur(trice) d'école	Conseil et exercice de la surveillance cantonale sur les jardins d'enfants publics, les écoles privées et publiques, l'enseignement privé du niveau primaire et du secondaire du premier degré, les écoles spéciales et les foyers selon l'article 9 de l'ordonnance sur l'inspection scolaire. Amélioration du fonctionnement des écoles dans les domaines structurel, administratif, personnel et pédagogique. Conseils aux écoles, jardins d'enfants, autorités et parents. Expérience de l'enseignement, de l'organisation et de fonctions dirigeantes.	3113

Traducteurs et traductrices / Terminologues

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
21	Chef(fe) du Service central de terminologie	Direction du Service central de terminologie, gestion et coordination des activités terminologiques du canton.	3192
21	Chef(fe) du Service central de traduction	Direction du Service central de traduction, coordination des activités de traduction du canton.	3193
20	Traducteur(trice)-terminologue I	Encadrement d'une équipe de traducteurs/trices-terminologues et/ou traduction autonome de textes complexes tels qu'actes législatifs, directives, documents destinés au Grand Conseil, au Conseil-exécutif et aux communes.	3228
19	Terminologue-traducteur(trice)	Rédaction et validation de fiches pour la banque de données terminologiques du canton.	3254
19	Traducteur(trice)-terminologue II	Traduction sous contrôle de textes complexes tels qu'actes législatifs, directives, documents destinés au Grand Conseil, au Conseil-exécutif et aux communes.	3255
15	Traducteur(trice)-terminologue III	Traduction de textes simples à usage interne.	3374

Magistrature

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
30	Président(e) de la Cour suprême		3003
30	Juge à la Cour suprême		3004
30	Président(e) du Tribunal administratif		3005
30	Juge administratif		3006
30	Procureur(e) général(e)		3008
29	Procureur(e) général(e) suppléant(e)		3028
28	Président(e) de tribunal	Juge d'un tribunal cantonal OU juge d'un tribunal régional OU juge des mineurs	3056
28	Juge à titre principal de la Commission des recours en matière fiscale		3700
28	Chef(fe) d'état major de la Direction de la magistrature		3703
28	Procureur/e en chef		3619
28	Procureur/e des mineurs en chef		3620
28	Procureur/e	Procureur(e) cantonal(e) OU procureur(e) régional(e) OU procureur(e) des mineurs	3701
28	Président(e) de l'autorité de conciliation		3702
27	Secrétaire général(e) de la Cour suprême/du Tribunal administratif		3704
27	Chef(fe) d'état major du parquet général		3713
24	Chef(fe) du secrétariat juridique de la Commission des recours en matière fiscale		3103
23	Greffier/greffière		3129

Exécution judiciaire

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
27	Directeur(trice) d'établissement I	Directeur(trice) d'un établissement d'exécution des peines et des mesures pour adultes, organisation complexe de grande ou moyenne taille.	3055
26	Directeur(trice) d'établissement II	Directeur(trice) d'un foyer d'éducation, organisation complexe de taille moyenne.	3071
25	Directeur(trice) d'établissement III	Directeur(trice) d'un foyer d'exécution des peines et des mesures pour jeunes, organisation complexe de petite taille.	3090
24	Directeur(trice) de prison I	Directeur(trice) d'une prison régionale, organisation complexe de grande taille.	3854
23	Directeur(trice) de prison II	Directeur(trice) d'une prison régionale, organisation complexe de taille moyenne.	3855
23	Responsable de secteur I d'établissement	Responsabilité du secteur assistance/exécution/exploitation/agriculture dans un établissement d'exécution des peines et des mesures pour adultes.	3122
22	Directeur(trice) de prison III	Directeur(trice) d'une prison régionale, organisation complexe de petite taille.	3856
22	Responsable de secteur II d'établissement	Comme responsable de secteur I d'établissement (23), mais avec des responsabilités limitées en matière de suppléance OU comme responsable de secteur I d'établissement (23), mais dans un foyer d'éducation.	3153
21	Responsable de secteur III d'établissement	Comme responsable de secteur I d'établissement (23), mais dans un foyer d'éducation et avec des responsabilités limitées en matière de suppléance.	3179
20	Chef(fe) de service I d'établissement	Direction d'un service (d'une unité) complexe de grande ou moyenne taille dans le domaine de l'assistance avec des tâches relevant d'un service social.	3208
19	Chef(fe) de service II d'établissement	Comme chef(fe) de service d'établissement I (20), mais sans tâches relevant d'un service social.	3235
18	Chef(fe) de service III d'établissement	Direction aux plans de la pédagogie, du personnel et de l'organisation d'une unité de moyenne ou petite taille avec des tâches relevant d'un service social, dans un foyer d'éducation. OU direction d'une section de grande ou moyenne taille dans le domaine de l'assistance. OU direction du personnel et direction technique d'un atelier, mais avec des tâches d'une complexité particulière et/ou requérant un niveau particulier d'autonomie et de responsabilité.	3857
18	Sociothérapeute établissement d'exécution judiciaire	Travail d'encadrement avec les détenus. Assistance, conseil et contrôle des détenus dans la réalisation des objectifs de la détention. Réseautage externe, fourniture d'une aide matérielle, compte rendu. Missions délicates de prise en charge et de conseil et/ou gestion interdisciplinaire de cas. Gestion quotidienne d'une section. Titulaire d'un diplôme de HES/ES en travail social ou en éducation sociale ou d'un diplôme universitaire (p. ex. en psychologie).	3637
17	Chef(fe) de service IV d'établissement	Comme chef(fe) de service III d'établissement (18), mais avec des fonctions de direction plus limitées. OU direction d'une section de petite taille. OU tâches moins complexes.	3858
17	Responsable du travail et de l'occupation dans un établissement pénitentiaire	Direction du personnel et conduite technique d'un domaine d'activité important ou de plusieurs domaines d'activité plus restreints. Organisation, prospection et gestion des ressources ainsi que formation, direction du travail et surveillance de détenus ou de jeunes. Formation professionnelle spécialisée assortie d'une formation complémentaire sanctionnée par un examen (p. ex. formation professionnelle, gestion d'entreprise).	3859
16	Collaborateur(trice) I du travail et de l'occupation dans un établissement pénitentiaire	Conduite technique de plusieurs groupes de travail ou domaines d'activité; occupation et/ou direction et surveillance du travail de détenus ou de jeunes. Organisation et surveillance	3860

Exécution judiciaire

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
		du déroulement du travail, aide à la prospection, gestion des clients et des fournisseurs. Formation professionnelle spécialisée assortie d'une formation complémentaire (p. ex. accompagnant/e socioprofessionnel/le diplômé/e) ou formation équivalente. Formation complémentaire CSFPP si nécessaire.	
16	Agent(e) de détention chef(fe) d'équipe	Chef(fe) d'équipe dans le domaine de l'assistance d'une unité de taille petite ou moyenne d'un établissement d'exécution des peines et des mesures ne comportant pas de service social. Formation spécialisée (p. ex. CSFPP ou formation complémentaire analogue).	3322
16	Agent(e) de détention Ia	Comme agent(e) de détention I (15), mais dans des domaines particulièrement exigeants et/ou impliquant des contacts éprouvants (p. ex. haute sécurité, intégration, groupes socio-thérapeutiques).	3861
15	Collaborateur(trice) II du travail et de l'occupation dans un établissement pénitentiaire	Conduite technique d'un groupe de travail. Occupation et/ou direction du travail de détenus ou de jeunes (sans mission de formation). Organisation, surveillance et planification du déroulement du travail, aide à la prospection. Formation professionnelle spécialisée assortie d'une formation complémentaire ou formation équivalente OU accompagnant/e socioprofessionnel/le diplômé/e en formation. Formation complémentaire CSFPP si nécessaire.	3862
15	Agent(e) de détention I	Agent(e) de détention collaborant au sein d'une équipe. Tâches relevant d'un service social. Formation spécialisée (CSFPP ou formation équivalente).	3354
14	Agent(e) de détention II	Comme agent(e) de détention I (15), mais sans tâches relevant d'un service social OU sans formation spécialisée.	3378
13	Agent(e) de détention III	Comme agent(e) de détention I (15), mais sans tâches relevant d'un service social et sans formation spécialisée.	3404
13	Surveillant(e)	Collaborateur(trice) du service de sécurité dans un établissement d'exécution des peines et des mesures. Majoration horaire pour travail de nuit, allocation pour travail de nuit intégrée.	3412

Corps médical

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
28	Médecin-chef(fe)	Médecin-chef(fe) d'une institution universitaire comptant au moins 10 collaborateur/trices de formation universitaire.	3027
26	Médecin principal(e)	Chef(fe) d'un sous-domaine médical d'une institution universitaire ayant des fonctions spécifiques dans le domaine de l'enseignement et de la recherche; titulaire de l'habilitation.	3075
25	Chef(fe) de clinique I	Médecin assurant la direction médicale d'un ou plusieurs services ayant plusieurs médecins-assistants/tes sous sa responsabilité et / ou assumant des fonctions spécifiques dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Médecin FMH.	3100
24	Chef(fe) de clinique II	Médecin assurant la direction médicale d'un service ayant plusieurs médecins-assistants/tes sous sa responsabilité. Entièrement responsable d'un service de consultations. Médecin FMH .	3112
23	Suppléant(e) du/de la chef(fe) de clinique	Comme médecin-assistant(e) I (21) assumant en outre la représentation permanente du/de la chef(fe) de clinique auprès de plusieurs médecins-assistants/tes ou dans ses fonctions de conduite de consultations spécifiques. Médecin FMH ou sur le point d'obtenir le diplôme.	3145
21	Médecin-assistant(e) I	Médecin de garde en formation FMH chargé(e) des traitements médicaux dans une institution universitaire avec mandat de prestations ou dans un service de consultations et amené à effectuer des gardes de 24 heures pour le service des urgences de toute la clinique.	3178
20	Médecin-assistant(e) II	Comme Médecin-assistant(e) III (19), mais qualification requise : titulaire d'un doctorat.	3204
19	Médecin-assistant(e) III	Médecin travaillant dans une institution universitaire, principalement dans le domaine de l'enseignement et de la recherche OU chargé(e) des traitements médicaux. Qualification requise : titulaire d'un examen d'Etat.	3231
18	Médecin-assistant/-e IV	Médecin travaillant dans une institution universitaire dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Qualification requise: titulaire d'un master.	3621

Personnel soignant

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
18	Infirmier/infirmière diplômé(e), chef(fe) d'unité de soins	Direction d'une unité de soins avec des fonctions de formation dans toutes les disciplines, équipe d'environ 5 à 13 collaborateurs/trices selon la charge de l'unité de soins.	3284
17	Infirmier/infirmière diplômé(e), chef(fe) suppléant(e) d'unité de soins	Suppléant(e) du/de la chef(fe) d'une unité de soins responsable du suivi des élèves; environ 5 à 13 collaborateurs/trices et élèves.	3317
16	Infirmier/infirmière diplômé(e), chef(fe) de groupe	Chef(fe) de groupe OU infirmier/ère diplômé(e) ayant des fonctions supplémentaires, à la tête d'un groupe de deux à quatre collaborateurs/trices et de deux élèves au plus OU infirmier/ère de recherche assumant des fonctions supplémentaires et/ou une fonction dirigeante à la tête d'un groupe de deux à quatre collaborateurs/trices.	3326
15	Infirmier/infirmière diplômé(e)	Prodigue les soins infirmiers dans des situations de soins complexes requérant de grandes compétences dans toutes les disciplines OU infirmier/ère de recherche: participation au suivi d'études cliniques, tâches dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.	3356

Soins aux animaux

GK	Stellenbezeichnung	Beschreibung	Code
14	Assistant(e) en médecine vétérinaire en chef	Tâches de direction dans le domaine de la gestion et de la surveillance du personnel. Tâches d'organisation et de planification. Tâches spéciales dans le domaine des soins aux animaux malades. Tâches de contrôle et de surveillance.	3636
14	Gardien(ne) d'animaux en chef	Tâches de direction dans le domaine de la gestion et de la surveillance du personnel. Tâches d'organisation et de planification. Tâches spéciales dans le domaine des soins aux animaux malades. Tâches de contrôle et de surveillance.	3390
12	Assistant(e) en médecine vétérinaire I	Comme assistant(e) en médecine vétérinaire II (11) encadrant en plus d'autres assistants/tes en médecine vétérinaire II dans le cadre de plusieurs services de consultation parallèles.	3435
11	Assistant(e) en médecine vétérinaire II	Assiste le/la médecine vétérinaire lors des examens, des interventions chirurgicales et des soins postopératoires aux animaux. Surveille les anesthésies; responsable des instruments et de l'organisation des consultations. Perfusions, prélèvements sanguins, achats des médicaments, nettoyage et désinfection. Aide et participe au traitement en soins intensifs des animaux atteints d'affections graves, y compris pour l'administration de médicaments.	3461
10	Gardien(ne) d'animaux I	Suppléance du gardien ou de la gardienne d'animaux en chef, assistance dans les interventions chirurgicales, traitements et des soins simples aux animaux. Préparation des animaux malades pour les examens.	3471
8	Gardien(ne) d'animaux II	Assistance dans les interventions chirurgicales, la radiologie et les soins aux animaux malades. Alimentation, nettoyage et soins aux animaux malades, assistance dans les traitements vétérinaires.	3490

Psychologues / Conseillers et conseillères d'éducation

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
25	Psychologue-chef(fe) la	Psychologue titulaire de l'habilitation dirigeant le service de psychologie d'une clinique universitaire (environ 5 postes).	3098
24	Psychologue-chef(fe) I	Psychologue dirigeant un service psychiatrique assez important d'une clinique cantonale (plus de 5 postes). OU directeur(trice) d'un service psychologique pour enfants.	3109
23	Psychologue-chef(fe) II	Psychologue dirigeant un petit service de psychologie (5 postes au maximum) ayant des fonctions de formation par exemple dans le cadre de la formation à la thérapie. En général docteur(e) ès lettres, OU suppléant(e) du/de la directeur/trice d'un service psychologique pour enfants.	3134
23	Psychologue la	Psychologue OU conseiller/conseillère d'éducation avec un diplôme de conseiller/conseillère d'éducation / psychologue scolaire et perfectionnement postgrade en psychothérapie. Comme psychologue I, mais traitement autonome de tâches particulièrement complexes (consultation, diagnostique, thérapie, intervention de crise), direction de coopération interdisciplinaire. Activité en grande partie psychothérapeutique.	3715
22	Psychologue I	Psychologue faisant de la recherche de manière autonome et ayant des fonctions de formation notamment dans le cadre des formations postgrades, du programme thérapeutique, etc. Docteur(e) ès lettres. OU psychologue ayant une formation reconnue en thérapie (lic. Ou docteur(e) ès lettres), une formation de psychothérapeute sanctionnée par un diplôme et titulaire d'une autorisation cantonale d'exploiter un cabinet ou une formation reconnue par les associations professionnelles de la branche (FSP, SBAP, SPV) et conduisant seul(e) des psychothérapies. OU conseiller/conseillère d'éducation avec un diplôme de conseiller/conseillère d'éducation / psychologue scolaire sans formation spécialisée complémentaire OU Conseillers/conseillères d'orientation professionnelle ayant un diplôme reconnu par la Confédération.	3167
21	Psychologue II	Psychologue traitant de manière autonome des problèmes scientifiques et/ou conduisant des psychothérapies. Licencié(e) ès lettres sans autorisation cantonale d'exploiter un cabinet ni reconnaissance par les associations professionnelles de la branche (FSP, SBAP, SPV). OU Psychologues en formation donnant accès à un diplôme de conseiller/conseillère d'orientation professionnelle reconnu par la Confédération.	3195
20	Psychologue diplômé(e) I	Psychologue de formation non universitaire (diplômé(e) d'une formation spécialisée telle que IAP avec formation complémentaire). Traitement autonome de dossiers de délinquants mineurs et de familles en difficulté pour le tribunal ainsi que du suivi autonome thérapeutique ou pédagogique des clients/tes.	3210
20	Psychologue III	Psychologue traitant de manière autonome des questions scientifiques et/ou conduisant des psychothérapies sous la responsabilité d'un tiers. Licencié(e) ès lettres. OU conseiller/ère d'éducation diplômé(e) de l'université sans formation postgrade.	3224
19	Psychologue diplômé(e) II	Psychologue comme psychologue diplômé(e) IV (17) assurant de manière autonome le suivi des patients/tes (psychologue diplômé(e) d'une formation spécialisée telle que IAP, avec formation complémentaire)	3237
19	Psychologue IV	Psychologue traitant de manière autonome des questions scientifiques. Licencié(e) ès lettres.	3247
18	Psychologue diplômé(e) III	Psychologue comme psychologue diplômé(e) IV (17) assurant de manière autonome le suivi des patients/tes sous la responsabilité d'un tiers (psychologue diplômé(e) d'une formation spécialisée telle que IAP)	3262

Psychologues / Conseillers et conseillères d'éducation

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
17	Psychologue diplômé(e) IV	Psychologue assumant les tâches qui lui sont déléguées, ayant acquis les méthodes au cours d'une formation spécialisée (diplômé(e) d'une formation spécialisée telle que IAP).	3298

Assistants sociaux et assistantes sociales

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
20	Assistant(e) social(e) Ia	Direction d'un service social assez important, avec des tâches de direction complexes et des conditions de travail difficiles OU assistant(e) social(e) dans un domaine spécialisé répondant à des exigences très élevées et avec d'importantes tâches de direction, p.ex. assistant(e) social(e) au Ministère public des mineurs.	3226
20	Assistant(e) social(e)-thérapeute	Assistant(e) social(e) ayant une formation complémentaire dans le domaine de la thérapie familiale et / ou du conseil conjugal.	3227
19	Assistant(e) social(e) I	Assistant(e) social(e) ayant des responsabilités de direction. Chef(fe) d'un service social ou d'une équipe OU responsable unique par exemple d'un service de probation, de la surveillance du placement d'enfants, des tâches en matière de tutelle, etc.	3249
18	Assistant(e) social(e) II	Assistant(e) social(e) diplômé(e) avec responsabilité exclusive (direction de service simple) et tâches complexes d'assistance et de conseil.	3282
17	Assistant(e) social(e) III	Assistant(e) social(e) diplômé(e) accomplissant des tâches d'assistance et de conseil. Traitement de projets, fonctions d'organisation et de coordination.	3312
16	Assistant(e) social(e) IV	Assistant(e) social(e) non diplômé(e). Formation à une profession apparentée telle qu'infirmier/ère diplômé(e) ou apprentissage professionnel avec plusieurs années d'expérience dans le domaine social.	3346

Educateurs spécialisés et éducatrices spécialisées

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
23	Educateur/trice spécialisé(e) en chef I	Pédagogue / éducateur/trice en chef d'un important sous-domaine (foyer, internat d'environ 10 groupes de pensionnaires) ayant des fonctions au sein de la direction générale et/ou en assurant la suppléance.	3135
20	Educateur/trice spécialisé(e) en chef II	Pédagogue / éducateur/trice en chef d'un sous-domaine d'une institution; jusqu'à quatre groupes de pensionnaires. Avec des fonctions au sein de la direction générale et/ou en assurant la suppléance.	3217
19	Educateur/trice spécialisé(e) I	Chef(fe) de groupe comme éducateur/trice spécialisé(e) II (18) mais assumant en plus des fonctions exigeantes (ex: service de santé) pour tout un domaine de l'école ou de l'internat.	3250
18	Educateur/trice spécialisé(e) II	Chef(fe) d'un groupe d'habitation externe ayant des collaborateurs/trices subordonnés. Compétence de donner des instructions en matière de fonctionnement et dans le domaine pédagogique.	3283
17	Educateur/trice spécialisé(e) III	Chef(fe) de groupe ayant des collaborateurs/trices subordonnés. Compétence de donner des instructions en matière de fonctionnement et dans le domaine pédagogique, OU comme éducateur/trice spécialisé(e) IV, mais dans des institutions avec des charges particulièrement lourdes, p.ex. dans des foyers pour jeunes.	3313
16	Educateur/trice spécialisé(e) IV	Collaborateur(trice) dans un groupe, assumant la direction d'une équipe ou des fonctions de coordinateur/trice. Collaboration au service de groupe ou au réfectoire. Responsabilité, encadrement, éducation, observation de six à huit enfants en collaboration avec d'autres collaborateurs/trices.	3347
15	Educateur/trice spécialisé(e) V	Comme éducateur/trice spécialisé(e) IV (16), mais sans direction d'équipe. Subordonné(e) au/à la chef(fe) de groupe.	3369
13	Aide-éducateur/trice I	Comme aide-éducateur/trice II, mais avec des tâches spéciales: chef(fe) de groupe, coordinateur/trice.	3413
12	Aide-éducateur/trice II	Aide-éducateur/trice ayant suivi une formation professionnelle mais sans formation d'éducateur/trice spécialisé(e). Educateur/trice spécialisé(e) en 3e ou 4e année de formation en cours d'emploi.	3437
11	Aide-éducateur/trice III	Aide-éducateur/trice ayant suivi une formation professionnelle mais sans formation d'éducateur/trice spécialisé(e). Educateur/trice spécialisé(e) en 1ère ou 2e année de formation en cours d'emploi.	3455
6	Aide-éducateur/trice III	Collaborateur(trice) sans formation professionnelle mais ayant de l'expérience dans le domaine de l'éducation ou de l'encadrement. Encadrement au sein d'un service de groupe (par ex: surveillance des réfectoires, des dortoirs, auxiliaire de groupe).	3500

Personnel de crèche-garderie

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
15	Responsable de crèche-garderie	Directeur/trice d'une crèche-garderie moyennement importante (environ 26 à 35 enfants inscrits), ayant jusqu'à cinq collaborateurs/trices qui lui sont directement subordonnés (y compris les stagiaires). Entière responsabilité de la sécurité des enfants confiés, du fonctionnement de la crèche-garderie en général et de la formation des stagiaires. Assistant/e socioéducatif/socioéducative avec orientation accompagnement des enfants, ayant plusieurs années d'expérience professionnelle et éventuellement une formation complémentaire de directeur/trice de crèche-garderie.	3362
11	Assistant socioéducatif, Assistante socioéducative	Responsabilité d'un groupe de quatre à huit enfants (nourrissons et enfants jusqu'à 6 ans). Responsable de l'épanouissement intellectuel et physique des enfants selon leur âge et de l'aide au développement des enfants, assistant/e socioéducatif/socioéducative avec orientation accompagnement des enfants.	3452
8	Collaborateur/trice de crèche-garderie	Assistance aux collaborateurs/trices qualifié/es dans l'accomplissement de leurs tâches (aucune formation spécifique n'est requise).	3484

Personnel techno-dentaire

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
16	Maître/sse de formation en hygiène dentaire à l'université	Prise en charge des patient(e)s: diagnostic (y compris radiographies), estimation des risques, planification et exécution du traitement, gestion du dossier médical. Assistance à l'enseignement: planification de cours et enseignement autonome aux niveaux propédeutique et clinique, y compris évaluations et remise des attestations. Autres tâches: encadrement de stagiaires en hygiène dentaire, achat et gestion du matériel, collaboration à des projets de recherche. Hygiéniste dentaire diplômé(e) au bénéfice de qualifications en formation des adultes.	3542
15	Technicien(ne)-dentiste en chef	Direction, planification et organisation d'un laboratoire dentaire comptant plusieurs techniciens/nnes-dentistes.	3364
13	Technicien(ne)-dentiste I	Organisation d'un laboratoire dentaire, fabrication d'appareils de prothèse dentaire dans l'ensemble du domaine techno-dentaire d'une clinique. Direction et responsabilité des cours de technique dentaire dans le domaine de l'enseignement propédeutique. Fabrication de prothèses dentaires pour les étudiants, devis, décomptes; évaluation des nouveaux matériels et appareils, collaboration technique dans le domaine de la recherche et des cours de perfectionnement professionnel. En règle générale diplômé(e) d'une haute école spécialisée dans la technique dentaire.	3425
12	Assistant(e) dentaire chef(fe)	Comme assistant(e) dentaire I, mais chargé(e) en outre de l'administration et du planning des interventions des assistant(e)s dentaires de plusieurs services de consultation.	3434
12	Hygiéniste dentaire	Soins aux patients/tes: prévention des caries, prévention et traitement des parodontoses (y compris radiographies). Collaboration aux cours universitaires. Participation aux études cliniques. Encadrement des stagiaires, responsabilité des instruments hygiéniques et du matériel.	3446
12	Technicien(ne)-dentiste II	Planification, fabrication et facturation d'appareils de prothèse dentaire pour une clinique. Collaboration à l'enseignement universitaire, fabrication de prothèses dentaires pour les étudiants, collaboration technique à la recherche et aux cours de perfectionnement. En règle générale brevet fédéral d'aptitude.	3447
11	Assistant(e) dentaire I	Organisation et responsabilité auprès des patient(e)s. Soins aux patient(e)s identiques à ceux de l'assistant(e) dentaire II, mais chargé(e) en plus des radiographies, de l'éducation à l'hygiène buccale, de la prévention et de l'exécution de petits travaux techniques. Participation à l'organisation des cours universitaires. Organisation de la formation des apprenti(e)s. En règle générale, titulaire d'un diplôme.	3462
10	Assistant(e) dentaire II	Assiste tous les soins dentaires (y compris les préparations préopératoires), forme les apprenti(e)s, collabore aux études cliniques et aux cours universitaires, aux travaux administratifs concernant les patient(e)s de la clinique et les cours universitaires, gère les commandes et les stocks de matériel.	3472
8	Assistant(e) dentaire III	Comme assistant(e) dentaire II, mais ne participe pas à la formation des apprenti(e)s ni aux études cliniques.	3491

Corps enseignant universitaire

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
30	Professeur(e) ordinaire	Représentation autonome d'un domaine d'enseignement, de recherche et de prestations de service. Planification des études, conception des filières de formation, chargé(e) de cours, direction et exécution de projets de recherche. Direction des travaux de séminaire, de licence, de diplôme et de doctorat. Expert(e) en procédure d'habilitation. Direction des examens, expert(e) d'examen. Expertises scientifiques. Encadrement d'une équipe de collaborateurs/trices. Fonction de direction d'un institut/clinique, d'une faculté, d'une université et d'autres organes scientifiques. Suivi des étudiants/tes. Relations publiques. Qualification requise: titulaire de l'habilitation ou d'une qualification équivalente, évaluée en procédure de nomination ou de promotion. Nommé(e) au titre de professeur(e) ordinaire.	3012
27	Professeur(e) extraordinaire	Comme le/la professeur(e) ordinaire (30). Qualification requise: titulaire de l'habilitation ou d'une qualification équivalente, évaluée en procédure de nomination ou de promotion. Nommé(e) au titre de professeur(e) extraordinaire à titre principal.	3064
25	Enseignant(e) à l'Université I	Chargé(e) de cours dirigeant des projets et des groupes de recherche ainsi que des sections ou des groupes dans le domaine des prestations de service. Assure le suivi des travaux de séminaire, de diplôme, de bachelor, de master et de doctorat. Expert(e) d'examen. Fonctions de direction dans l'organisation de son domaine scientifique. Suivi des étudiants/tes. Qualification requise: titulaire de l'habilitation ou d'une qualification équivalente. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) I.	3091
23	Enseignant(e) à l'Université II	Chargé(e) de cours dirigeant des projets et des groupes de recherche ainsi que des sections ou des groupes dans le domaine des prestations de service. Assure le suivi des travaux de séminaire, de diplôme, de bachelor, de master et de doctorat. Expert(e) d'examen. Fonctions dans l'organisation de son domaine scientifique. Suivi des étudiants/tes. Qualification requise: titulaire d'un doctorat ou d'une qualification équivalente pour des domaines spécialisés où le doctorat n'est en règle générale pas prévu. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) III.	3128
22	Maître-assistant(e)	Chargé-e de cours travaillant sur ses propres projets de recherche et assurant le suivi des travaux de master de bachelor, de diplôme et de séminaire. Organise et / ou participe aux examens. Gestion scientifique de la bibliothèque. Collaboration aux tâches dans le domaine des prestations de services. Assume une responsabilité de direction étendue. Fonctions spécifiques dans l'organisation de son domaine scientifique. Conseil aux étudiants. Qualification requise: titulaire d'un doctorat, objectif de qualification: habilitation.	3165
20	Assistant(e) I	Participation aux cours ou chargé-e de cours travaillant sur ses propres projets de recherche. Rôle d'assistant-e lors des examens. Assure le suivi des travaux de master, de bachelor, de diplôme et de séminaire. Gestion scientifique de la bibliothèque. Conseil aux étudiants. Participation à des projets de recherche et tâches dans le domaine des prestations de services. Prestations de services pour l'institut. Qualification requise: titulaire d'un doctorat.	3203
19	Assistant(e) II	Comme Assistant-e III, mais qualification requise : titulaire d'un examen d'Etat.	3230
18	Assistant(e) III	Participation aux cours ou chargé-e de cours. Participation à des projets de recherche. Gestion scientifique de la bibliothèque. Rôle	3258

Corps enseignant universitaire

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
		d'assistant-e lors des examens. Conseil aux étudiants. Participation aux tâches dans le domaine des prestations de services. Qualification requise: titulaire d'un master ou d'une licence.	
12	Assistant(e) auxiliaire	Participation aux cours et aux travaux de recherche. Rôle de tuteur/trice. Collaboration à la gestion scientifique de la bibliothèque. Qualification requise: en règle générale titulaire d'un bachelor.	3429

Corps enseignant Haute Ecole Spécialisée

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
30	Recteur(e) de la Haute école spécialisée bernoise (HESB)		3532
28	Responsable de département HESB		3533
28	Directeur administratif / Directrice administrative HESB		3662
28	Vice-recteur / Vice-rectrice HESB		3663
25	Enseignant(e) HESB I	<p>Responsabilité entière et exclusive en matière d'enseignement et/ou de perfectionnement ainsi que contribution importante attestée à la recherche et développement axée sur les applications et/ou à des prestations de services pour des tiers, en combinaison avec la direction de projet et l'objectif de revenus de fonds de tiers et/ou consignes de performances spécifiques exigeantes (engagement et succès attestés dans plusieurs domaines de prestations)</p> <p>OU</p> <p>Prise en charge de responsabilités aux plans de la direction et des résultats pour des unités administratives d'un haut niveau de complexité. Problématiques très rigoureuses avec tâches de direction exigeantes. Direction générale opérationnelle, organisation et développement, ainsi que suppléance et représentation de l'unité administrative à l'intérieur et à l'extérieur</p> <p>OU</p> <p>Enseignant(e)s dont l'excellence en matière de compétences et de réputation est attestée.</p> <p>En règle générale, l'engagement a lieu par le biais d'une procédure ordinaire de nomination.</p> <p>Qualification requise: master (ou qualification/expérience équivalente) et expérience professionnelle spécifique, qualification didactique dans le cadre des hautes écoles.</p> <p>Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) I</p>	3630
24	Enseignant(e) HESB II	<p>Entière responsabilité en matière d'enseignement et/ou de perfectionnement (conception et exécution de module, conseils aux étudiant(e)s, accompagnement de mémoires d'étudiant(e)s), en règle générale mandat de prestations élargi, autrement dit entière responsabilité en matière de recherche et développement et/ou de prestations de services et de perfectionnement</p> <p>OU</p> <p>Prise en charge de responsabilités aux plans de la direction et des résultats pour des unités administratives d'un niveau de complexité faible à moyen. Problématiques et tâches de direction exigeantes.</p> <p>En règle générale, l'engagement a lieu par le biais d'une procédure ordinaire d'engagement.</p> <p>Qualification requise: en règle générale, master (ou qualification/expérience équivalente), qualification didactique dans le cadre des hautes écoles.</p> <p>Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) II</p>	3535
23	Enseignant(e) HESB III	<p>Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées avec mandat de prestations limité et/ou enseignement dans des domaines comportant des profils d'exigences de niveau moyen.</p> <p>Qualification requise: en règle générale, diplôme d'une haute école spécialisée dans le domaine spécialisé (ou qualification/expérience équivalente), Qualifications didactiques correspondantes.</p> <p>Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) III</p>	3631
20	Collaborateur(trice) scientifique IV HESB		3528

Corps enseignant Haute Ecole Spécialisée

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
19	Collaborateur(trice) scientifique V HESB		3527
18	Assistant(e) I à la Haute école spécialisée	Coopération ou animation de cours. Réalisation de projets de recherche. Assistance lors d'examens. Accompagnement de mémoires de diplôme. Le cas échéant, conseils en matière d'études. Prestations de service pour le département. Durée d'engagement limitée conf. à l'ordonnance sur la Haute école spécialisée bernoise. Qualifications requises: en règle générale, diplôme universitaire ou d'une haute école spécialisée, resp. cursus master. Expérience professionnelle nécessaire dans la spécialité.	3538
16	Assistant(e) II à la Haute école spécialisée	Collaboration à des projets de recherche. Coopération générale dans l'enseignement, la recherche et les prestations de services. Prestations de services pour le département. Durée d'engagement limitée conf. à l'ordonnance sur la Haute école spécialisée bernoise. Qualifications requises: en règle générale, diplôme universitaire ou d'une haute école spécialisée, resp. cursus bachelor.	3539
12	Assistant(e) auxiliaire à la Haute école spécialisée	Soutien et assistance des étudiant(e)s et des professeur(e)s dans l'enseignement, l'administration et dans des projets ou des domaines de tâches particuliers. Durée d'engagement limitée conf. à l'ordonnance sur la Haute école spécialisée bernoise. Qualifications requises: formation initiale achevée (p. ex. étudiant(e)s en dernière année d'études).	3540

Corps enseignant Haute Ecole Pédagogique (HEP)

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
29	Recteur(trice) de la Haute Ecole Pédagogique (HEP)		3970
27	Directeur(trice) d'institut HEP	Direction d'un institut de la HEP doté de structures complexes. Organise et coordonne l'enseignement, la recherche et le développement ainsi que les prestations de service. Développe et gère l'institut dans le cadre de la HEP. Représente l'institut à l'extérieur. En qualité de membre de la direction de l'école, assume des tâches et des responsabilités pour l'ensemble de la HEP. Qualifications requises: en règle générale, titulaire de l'habilitation et au bénéfice de plusieurs années d'expérience de direction dans le domaine de la formation.	3971
26	Directeur(trice) d'institut II HEP	Comme le/la responsable d'institut I HEP (27), mais dirige une unité administrative avec des structures moins complexes.	3972
25	Enseignant(e) I HEP	Comme enseignant(e) II HEP, mais principalement avec des tâches de direction dans le domaine de la formation et/ou du perfectionnement. Tâches supplémentaires dans les domaines de l'administration scientifique, des prestations de service ou de l'organisation et de l'exploitation de la HEP OU comme enseignant(e) II HEP avec une habilitation et un mandat de prestation étendu dans la recherche/développement. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers : Enseignant(e) I	3977
24	Enseignant(e) II HEP	Exécution autonome de cours de formation et/ou de perfectionnement, avec en règle générale des tâches supplémentaires: direction de projets de recherche et de développement ou collaboration à de tels projets; tâches de direction ou collaboration dans les domaines de l'administration scientifique, des prestations de service et/ou de l'organisation et de l'exploitation de la HEP. Réalisation de vérifications des prestations. Suivi des travaux de master, de bachelor et de séminaire. Conseil aux étudiante-s et aux enseignant-e-s. Qualification requise: habilitation ou doctorat ou diplôme d'une haute école avec un master et un diplôme d'enseignement assorti d'au moins cinq années d'expérience de l'enseignement ou pour les disciplines dans lesquelles il n'a pas été possible d'obtenir un diplôme d'une haute école: le plus haut diplôme possible dans la discipline en question et un diplôme d'enseignement assorti d'au moins cinq années d'expérience. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I Opers: Enseignant(e) II	3973
23	Enseignant(e) III HEP	Comme enseignant(e) II HEP. Qualification requise: diplôme d'une haute école avec un master ou diplôme d'une haute école avec un bachelor et un diplôme d'enseignement assorti d'au moins cinq années d'expérience de l'enseignement ou une formation équivalente. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I Opers: Enseignant(e) II	3974
23	Praticien formateur/praticienne formatrice avec mandat élargi I HEP	Le mandat élargi comprend la collaboration à la planification de la formation professionnelle pratique, la collaboration à des unités de formation qui préparent aux stages et dans le cadre desquelles ceux-ci sont évalués et d'autres tâches qui découlent de la collaboration avec les enseignant(e)s. Qualification requise: formation complémentaire pour formateur/formatrice en établissement.	3975
22	Enseignant(e) IV	Enseignant(e) III (Code de fonction individuel 3967)	
22	Praticien formateur/praticienne formatrice avec mandat élargi II HEP	Comme le formateur/la formatrice en établisseme	3976
21	Enseignant(e) V	Enseignant(e) IV (Code de fonction individuel 3968)	

Ecole technique – Haute Ecole Spécialisée Bois Bienne

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
24	Responsable ES Bois Bienne	Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées, le cas échéant avec mandat de prestations élargi. Entière responsabilité pour l'enseignement et/ou la prestation de service et/ou le perfectionnement. En règle générale, l'engagement a lieu par le biais d'une procédure ordinaire de nomination. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école dans le domaine, grande expérience professionnelle dans le domaine et qualités didactiques correspondantes. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Chef(fe) de section III	3980
23	Enseignant(e) III ES Bois Bienne	Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées et mandat de prestations élargi. Entière responsabilité pour l'enseignement et de développement et/ou la prestation de service et/ou le perfectionnement. Fonction de direction. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école, diplôme de maîtrise ou de technicien, grande expérience professionnelle dans le domaine et qualités didactiques correspondantes. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) III	3981
22	Enseignant(e) IV ES Bois Bienne	Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées et mandat de prestations élargi. Entière responsabilité pour l'enseignement et/ou la prestation de service et/ou le perfectionnement. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école, diplôme de maîtrise ou de technicien et grande expérience professionnelle dans le domaine et qualités didactiques correspondantes. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) IV	3982
21	Enseignant(e) V ES Bois Bienne	Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées et mandat de prestations élargi. Entière responsabilité pour l'enseignement et/ou la prestation de service et/ou le perfectionnement. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école, diplôme de maîtrise ou de technicien et grande expérience professionnelle dans le domaine et qualités didactiques correspondantes OU Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées et mandat de prestations élargi. Entière responsabilité pour l'enseignement et/ou la prestation de service et/ou le perfectionnement. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école, diplôme de maîtrise ou de technicien et grande expérience professionnelle dans le domaine et qualités didactiques correspondantes. Part de 50 % au maximum de l'occupation totale en qualité de collaborateur(trice) scientifique. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Enseignant(e) V	3983
20	Collaborateur(trice) scientifique ES Bois Bienne	Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées et mandat de prestations élargi. Responsabilité pour l'enseignement, la recherche et le développement et/ou la prestation de service et/ou le perfectionnement. Enseignement autonome permanent représentant de 30 à 50 % de l'occupation totale. Collaboration à l'organisation et au développement de l'ES Bois Bienne et de ses filières de formation. Suivi des étudiants en cours et en stage. Collaboration dans différents domaines administratifs. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école dans le domaine, grande expérience professionnelle dans le domaine et qualités didactiques correspondantes. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Architecte III / Ingénieur(e) III	3984
18	Assistant(e) I ES Bois Bienne	Enseignement avec connaissances spécialisées qualifiées et mandat de prestations élargi. Responsabilité pour l'enseignement, la recherche et le développement et/ou la prestation de service et/ou le	3985

Ecole technique – Haute Ecole Spécialisée Bois Bienne

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
		<p>perfectionnement. Enseignement autonome permanent représentant jusqu'à 30 % de l'occupation totale. Collaboration à l'organisation et au développement de l'ES Bois Bienne et de ses filières de formation. Suivi des étudiants en cours et en stage. Collaboration dans différents domaines administratifs. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école, diplôme de maîtrise ou de technicien et expérience professionnelle dans le domaine. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Technicien(ne) la</p>	
16	Assistant(e) II ES Bois Bienne	<p>Collaboration à l'organisation et au développement de l'ES Bois Bienne et de ses filières de formation. Suivi des étudiants en cours et en stage. Collaboration dans différents domaines administratifs. Qualification requise: en règle générale diplôme d'une haute école, diplôme de maîtrise ou de technicien. Intitulé de la fonction conformément à l'annexe I OPers: Collaborateur(trice) technique spécialisé(e) la.</p>	3986

Personnel de laboratoire

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
18	Chef(fe) de laboratoire I	Direction administrative et technique d'un laboratoire employant plus de 10 personnes et fonctionnant 24 heures sur 24. Organisation, coordination, fonctionnement et contrôle des travaux de laboratoire. Prise en charge autonome d'une spécialité pointue. Responsabilité et surveillance de la formation du personnel de laboratoire. Formation de laborantin(e) sanctionnée par un diplôme et examen professionnel supérieur.	3270
17	Chef(fe) de laboratoire IIa	Chef(fe) de laboratoire dans un centre médical / domaine universitaire: direction administrative, technique et conduite du personnel d'un laboratoire comptant jusqu'à 10 collaborateurs(trices), plusieurs apprenti(e)s et travaillant 24 heures sur 24. Responsabilité de la formation de laborantins médicaux et de laborantines médicales ainsi que de stagiaires d'écoles de laborantin(e)s médicaux/ales. Laborantin(e) médical(e) dipl. CRS, év. dipl. EPS. OU comme ci-dessus mais dans un laboratoire ne travaillant pas 24 heures sur 24. Responsabilité de divers projets de recherche dans des laboratoires scientifiques.	3543
16	Préparateur(trice) en chef		3324
16	Chef(fe) de laboratoire II	Direction administrative et technique d'un laboratoire employant environ dix personnes. Formation du personnel de laboratoire et des apprentis/ies. Prise en charge autonome d'une spécialité pointue. Formation de laborantin(e) sanctionnée par un diplôme et examen professionnel supérieur.	3333
15	Laborantin(e) Ia	Laborantin(e) médical(e) dans un centre médical / domaine universitaire: exécution autonome d'analyses biomédicales d'échantillons prélevés sur des patients, au quotidien et en cas d'urgence. Formation de stagiaires et initiation de nouveaux collaborateurs et de nouvelles collaboratrices. Tâches spéciales dans la recherche et le développement. Laborantin(e) médical(e) dipl. CRS, responsabilité autonome très élevée dans un laboratoire travaillant 24 heures sur 24.	3544
14	Laborantin(e) I	Réalisation autonome de travaux de laboratoire très pointus en particulier dans le domaine de la recherche, prise en charge autonome d'une spécialité. Utilisation d'un large spectre de méthodes, formation de stagiaires, d'apprentis/ies et de nouveaux collaborateurs/trices. Réglage d'appareils complexes et optimisation des méthodes. Formation de laborantin(e) ou de laborantin(e) médical(e) sanctionnée par un diplôme.	3389
13	Laborantin(e) II	Réalisation autonome de travaux de laboratoire et de préparations. Réalisation et évaluation de mesures. Maniement d'appareils. Apprentissage de laborantin(e) ou de laborantin(e) médical(e) sanctionné par un examen.	3409
13	Préparateur(trice)		3416
12	Laborantin(e) III	Travaux de laboratoire standards. Préparations, réalisation et évaluation de mesures, maniement d'appareils. Apprentissage de laborantin(e) ou, le cas échéant, de laboriste sanctionné par un examen.	3431
9	Laborantin(e) auxiliaire	Préparation, réalisation et évaluation de mesures simples, maniement d'appareils. Apprentissage d'assistant(e) médical(e) ou de laboriste sanctionné par un examen.	3475

Experts et expertes de la circulation

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
25	Chef(fe) de centre d'expertises et d'examens I	Diriger un grand centre d'expertises et d'examens comme service autonome et prendre en charge des tâches d'ordre général communes à tous les centres d'expertises et d'examens. Service principal (Berne).	3609
23	Chef(fe) de centre d'expertises et d'examens II	Diriger un centre d'expertises et d'examens comme service autonome. Service décentralisé (Bützberg, Orpond, Thoune).	3610
19	Chef(fe) de division de centre d'expertises et d'examens	Exercer la fonction d'expert et diriger un groupe d'experts et d'expertes faisant passer des examens de conduite ou assurant le contrôle des véhicules routiers.	3611
18	Expert(e) de la circulation I	Contrôler des véhicules et faire passer des examens de conduite (comme l'expert(e) de la circulation IV) et majoration de 26 points ou plus conformément au barème interne de l'OCRN. Condition préalable: nécessité du poste et vacance dans le cadre de l'état des postes. OU expert(e) de la navigation I (désignation de fonction distincte). Contrôler des bateaux de toutes catégories et faire passer des examens de conduite pour bateaux des catégories A, B, C, D et E avec des exigences accrues.	3612
17	Expert(e) de la circulation II	Contrôler des véhicules (comme l'expert(e) de la circulation VI) et majoration de 26 points ou plus conformément au barème interne de l'OCRN. OU contrôler des véhicules et faire passer des examens de conduite (comme l'expert(e) de la circulation IV), et majoration de 21 à 25 points conformément au barème interne de l'OCRN. Condition préalable: nécessité du poste et vacance dans le cadre de l'état des postes.	3613
16	Expert(e) de la circulation III	Contrôler des véhicules (comme l'expert(e) de la circulation VI) et majoration de 21 à 25 points conformément au barème interne de l'OCRN. OU contrôler des véhicules et faire passer des examens de conduite (comme l'expert(e) de la circulation IV) et majoration de 15 à 20 points conformément au barème interne de l'OCRN. Condition préalable: nécessité du poste et vacance dans le cadre de l'état des postes. OU expert(e) de la navigation II (désignation de fonction distincte). Contrôler des bateaux de plaisance, de sport et de marchandises, et des pontons. Faire passer des examens de conduite pour bateaux des catégories A, C, D et E.	3614
15	Expert(e) de la circulation IV	Contrôler des véhicules OU faire passer des examens de conduite (comme l'expert(e) de la circulation VI) et majoration de 15 à 20 points conformément au barème interne de l'OCRN. OU contrôler des véhicules et faire passer des examens de conduite (avec diplôme) et majoration de 0 à 14 points conformément au barème interne de l'OCRN. Condition préalable: nécessité du poste et vacance dans le cadre de l'état des postes. OU expert(e) de la navigation III (désignation de fonction distincte). Contrôler des bateaux de plaisance et de sport. Faire passer des examens de conduite pour bateaux des catégories A et D.	3615
14	Expert(e) de la circulation V	Contrôler des véhicules OU faire passer des examens de conduite (comme l'expert(e) de la circulation VI) et majoration de 6 à 14 points conformément au barème interne de l'OCRN. OU pendant et dans le cadre de la formation de base d'expert(e) de la circulation diplômé(e).	3616
13	Expert(e) de la circulation VI	Contrôler des véhicules (autorisation de base, comprenant le contrôle de voitures automobiles légères et de remorques jusqu'à un poids de 3,5 tonnes) OU faire passer des examens de conduite (autorisation de base, comprenant les examens de conduite de catégorie B) et majoration de 0 à 5 points conformément au barème interne de l'OCRN.	3451

Personnel de la sylviculture

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
23	Chef de domaine de l'économie forestière	Direction autonome d'un domaine technique (p.ex. sylviculture, écologie, protection des forêts). Exigences élevées en matière de connaissances spéciales et d'expérience professionnelle OU tâches de direction dans plusieurs domaines recouvrant un large éventail. En règle générale, ingénieur(e) forestier/ère EPF ou HES.	3519
23	Inspecteur(trice) forestier/ère	Direction de plusieurs domaines techniques dans une région avec suppléance générale du/de la chef(fe) de division et importantes tâches de direction. Exigences élevées en matière de connaissances techniques et d'expérience professionnelle dans les domaines administratif et technique. En règle générale ingénieur(e) forestier/ère EPF ou HES.	3520
18	Forestier(ère) I	Forestier/ère chargé(e) d'une tâche particulière astreignante (p.ex. dans le domaine de la protection contre les dangers naturels) ou de tâches d'encadrement astreignantes (p.ex. direction d'une pépinière). En règle générale garde forestier/ère ES avec formation complémentaire ou longue expérience professionnelle ou ingénieur(e) forestier/ère HES.	3265
17	Forestier(ère) de triage	Direction d'un triage forestier. Larges connaissances techniques de bon niveau. Premier/ère interlocuteur/trice pour les questions concernant la forêt dans son secteur. Aptitude à communiquer avec les propriétaires forestiers et la population. Forestier/ère dipl. ES ou formation traditionnelle de garde forestier/ère ou ingénieur(e) forestier/ère HES.	3311
17	Forestier(ère) II	Collaborateur(trice) technique ayant des connaissances spéciales dans un ou plusieurs domaines techniques. Travail autonome sur des projets et assistance administrative et pratique des responsables du ou des domaines techniques correspondants. Possibilité d'affectation à des tâches très variées. Forestier/ère possédant un diplôme d'une école supérieure ou une formation traditionnelle de garde-forestier/ère.	3301
15	Forestier(ère)-bûcheron(ne) en chef	Chef(fe) de groupe chargé(e) de la préparation et de la direction de travaux forestiers, ainsi que d'autres tâches spéciales. Maître/esse d'apprentissage ou formateur/trice d'apprentis/ies forestiers/ères-bûcherons/nes. En règle générale, forestier/ère-bûcheron(ne) avec brevet fédéral et formation supplémentaire, plusieurs années d'expérience professionnelle et très bonnes connaissances techniques.	3359
14	Forestier/ère-bûcheron(ne)	Exécution autonome dans le règles de l'art de tous travaux forestiers sur instructions. Initiation de collaborateurs/trices sans formation professionnelle et d'apprentis/ies. Connaissances techniques solides et larges. Forestier/ère-bûcheron(ne) ayant fait trois années d'apprentissage et obtenu le certificat fédéral de capacité.	3384

Personnel du service de la promotion de la nature

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
25	Chef(fe) du service de la promotion de la nature	Direction du service de la promotion de la nature.	3099
23	Chef(fe) de domaine spécialisé de protection de la nature I	Collaborateur(trice) en charge de domaines de la protection de la nature (p. ex. protection des prairies et devant avoir un haut niveau de connaissances techniques et d'expérience professionnelle. Suppléance du chef ou de la cheffe du service de la promotion de la nature avec importantes tâches de direction et vastes domaines de responsabilité. Formation scientifique.	3126
22	Chef(fe) de domaine spécialisé de protection de la nature II	Collaborateur(trice) ayant des fonctions dirigeantes, en charge de domaines de la protection de la nature et devant avoir un haut niveau de connaissances techniques et d'expérience professionnelle. Formation scientifique.	3155
17	Responsable de réserve naturelle I	Direction autonome d'un arrondissement de taille importante, fonctions pointues de contrôle, de conseil et de formation. Conduite des personnes accomplissant leur service civil. Responsable du parc de machines. Encadrement et coordination de groupes de travail. Diplôme cantonal	3309
16	Responsable de réserve naturelle II	Direction autonome d'un arrondissement de taille importante, fonctions pointues de contrôle, de conseil et de formation. Encadrement et coordination de groupes de travail. Diplôme cantonal.	3343

Personnel de l'inspection de la chasse

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
25	Inspecteur/trice de la chasse	Direction de l'Inspection de la chasse.	3095
23	Chef(fe) de secteur de l'Inspection de la chasse	Collaborateur(trice) en charge de domaines techniques de la chasse et devant avoir un haut niveau de connaissances techniques et d'expérience professionnelle. Suppléance de l'inspecteur/trice de la chasse avec importantes tâches de direction et vastes domaines de responsabilité. En règle générale, licencié(e) ès sciences.	3124
17	Garde-faune I	Garde-faune assumant la direction d'un arrondissement de surveillance ainsi que d'autres tâches de direction, de formation et de coordination dans sa région ou assumant la compétence et la responsabilité de travailler sur des projets d'envergure. Diplôme cantonal et formation supplémentaire dans la spécialité.	3321
16	Garde-faune II	Garde-faune assumant de manière autonome la direction d'un arrondissement de surveillance ainsi que des tâches supplémentaires pointues d'instruction, de formation et de traitement de questions techniques dans le domaine de la chasse.	3353

Personnel de l'inspection de la pêche

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
25	Inspecteur(trice) de la pêche	Chef(fe) de l'Inspection de la pêche.	3092
23	Chef(fe) de secteur de la pêche I	Collaborateur(trice) en charge de domaines techniques de la pêche et devant avoir un haut niveau de connaissances techniques et d'expérience professionnelle. Suppléance de l'inspecteur/trice de la pêche avec importantes tâches de direction et vastes domaines de responsabilité. Licencié(e) ès sciences ou formation dans le domaine de l'économie de la pêche.	3123
22	Chef(fe) de secteur de la pêche II	Collaborateur(trice) en charge de domaines techniques de la pêche et devant avoir un haut niveau de connaissances techniques et d'expérience professionnelle. Encadrement des gardes-pêche qui lui sont subordonnés. Licencié(e) ès sciences ou formation dans le domaine de l'économie de la pêche.	3154
22	Chef(fe) de l'économie de la pêche	Chef(fe) du domaine technique de l'économie de la pêche. Direction et encadrement de la pêche amateur et professionnelle ainsi que de tous les établissements piscicoles cantonaux, affermage de cours et plans d'eau, instruction des organes de la police, planification et organisation d'autres activités spéciales; encadrement des gardes-pêche qui lui sont subordonnés. Formation spéciale de maîtrise en économie de la pêche.	3162
17	Surveillant(e) de la pêche I	Surveillant(e) de la pêche devant avoir un niveau particulièrement élevé de connaissances techniques et d'expérience professionnelle. Aptitude à travailler de façon autonome pour établir des corapports, délivrer des autorisations ou assumer les compétences qui lui sont confiées. En outre, prise en charge de tâches pointues de direction, de formation ou de coordination. En règle générale, brevet fédéral.	3300
16	Surveillant(e) de la pêche II	Surveillant(e) de la pêche assumant des tâches importantes, p. ex. la direction d'un arrondissement de surveillance, d'un établissement piscicole de taille importante, de la pêche dans les lacs ou d'autres activités techniquement complexes. Diplôme cantonal.	3329

Chef(fe)s de projet

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
28	Chef(fe) de projet I	Comme chef(fe) de projet II, mais pour un projet présentant des caractéristiques qualifiantes plus poussées, p. ex. des exigences extrêmes en termes de gestion du temps ou une exposition exceptionnelle du/de la chef(fe) de projet.	3548
27	Chef(fe) de projet II	<p>Direction d'un projet d'une importance stratégique déterminante et avec des conséquences de très grande ampleur, qui entraîne des innovations essentielles ou des modifications fondamentales touchant plusieurs domaines spécialisés et/ou de nombreuses personnes. Très grande importance au plan politique et intervention par le biais de nombreux groupes d'intérêts différents. Prerogatives très élevées en termes de contrôle et de pilotage : gestion d'une vaste organisation de projet impliquant plusieurs sous-projets importants et de nombreux participants. Exigences très élevées en termes de gestion du temps et des coûts pendant toute la durée du projet ainsi qu'en termes de communication. Généralement direction de collaborateurs directement subordonnés.</p> <p>En règle générale, titre universitaire accompagné de connaissances spécialisées très poussées, de plusieurs années d'expérience dans l'administration et d'une expérience dans la direction de projets complexes, généralement complété d'une formation qualifiée à la gestion de projets (p. ex. IPMA ou haute école spécialisée).</p>	3549
26	Chef(fe) de projet III	Comme chef(fe) de projet II, mais pour des projets impliquant moins de partenaires et de groupes d'intérêts externes.	3550
25	Chef(fe) de projet IV	Comme chef(fe) de projet V, mais pour des projets avec des conditions qualifiantes, p. ex. pression plus forte en termes de délais et en termes politiques, davantage d'importance pour des personnes et entités à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration.	3551
24	Chef(fe) de projet V	<p>Direction d'un projet important ou d'un projet d'exécution de très grande importance, principalement pour une Direction, touchant un vaste secteur spécialisé et entraînant des modifications majeures. Organisation de projet complexe comprenant différents sous-projets et de nombreux participants, principalement d'un secteur spécialisé. Eventuellement, encadrement de collaborateurs directement subordonnés. Exigences élevées en termes de gestion du temps et des coûts, ainsi qu'en termes de communication. Implication personnelle du/de la chef(fe) de projet dans des tâches spécialisées nécessitant une qualification très poussée.</p> <p>En règle générale, titre universitaire accompagné de connaissances spécialisées, de plusieurs années d'expérience dans l'administration et d'une expérience dans la direction de projets, généralement complété d'une formation à la gestion de projets.</p>	3552

Spécialistes

CT	Intitulé de la fonction	Description du poste	Code
26	Spécialiste Ia	Comme spécialiste I, mais dans un domaine d'une importance politique majeure pour l'ensemble du canton.	3558
25	Spécialiste I	Expert(e), conseiller(ère) dans un domaine d'activité très complexe et d'une grande importance politique pour une ou plusieurs Directions. Élaboration de stratégies, coordination, tâches de projet et suivi de la législation dans le domaine de spécialisation. Très importantes responsabilités et exigences très élevées en termes de capacité à s'imposer dans le domaine de spécialisation. Fortes capacités de communication. Interlocuteur(trice) direct(e) des autorités responsables au plan politique. Représentation du canton dans les négociations ou au sein d'organes. Direction technique de services internes et externes. Tâches de direction directe généralement limitées. En règle générale, titre universitaire accompagné de connaissances spécialisées poussées et de nombreuses années d'expérience dans le domaine de spécialisation.	3557
24	Spécialiste II	Comme spécialiste I, mais dans un domaine d'activité revêtant une grande importance politique principalement pour une Direction.	3559